



Communiqué de presse

10 décembre 2014

Le FIPHFP récompensé aux Victoires des acteurs publics « victoire du service – fonction publique d'Etat »

Le 4 décembre 2014 à l'Assemblée Nationale, en présence de Claude Bartolone, son Président, Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique, a remis à André Montané, président du Comité National du FIPHFP, le prix « Victoires du service – fonction publique d'Etat ».

Ces victoires récompensent les meilleures initiatives en matière de modernisation de l'action publique. Elles honorent ceux qui, dans les 3 fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière, œuvrent au quotidien pour assurer la qualité et l'exemplarité du service public.

Parmi les 12 nominés dans la fonction publique d'Etat, le FIPHFP a été récompensé pour l'ensemble de son action, devenu, depuis sa création en 2006, un acteur incontournable de l'insertion des personnes en situation de handicap dans l'emploi et la société.

André Montané a déclaré : « **Nous sommes fiers de ce prix, au-delà de la différence il récompense la compétence. Le regard change sur le handicap, en nous remettant ce prix, vous contribuez à l'insertion des personnes en situation de handicap** ».

Jean-Charles Watiez, directeur de l'Etablissement public FIPHFP, a déclaré : « **Je suis heureux de saluer l'ensemble des délégués inter-régionaux au handicap ainsi que toutes les équipes de la Caisse des Dépôts mobilisés quotidiennement à donner le meilleur d'eux-mêmes pour accompagner les employeurs publics dans le recrutement, le maintien dans l'emploi et la formation des personnes en situation de handicap. Cette distinction salue notre engagement et notre action collective au service de l'intérêt général** ».

Prochains rendez-vous FIPHFP

Le 10 février 2015, le FIPHFP fêtera le 10e anniversaire de la loi du 11 février 2005 à la Bibliothèque Nationale de France. L'occasion de dresser un bilan de son action et de dévoiler ses projets d'avenir, pour une fonction publique exemplaire.

CONTACT PRESSE FIPHFP

Grace Ferreira

Tél. 01 58 50 60 03 - grace.ferreira@caissedesdepots.fr

Thomas Blewett

Tél. 01 58 50 20 08 - thomas.blewett@caissedesdepots.fr

À propos du FIPHFP :

Créée par la loi du 11 février 2005 et mise en place en 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques (ministères, villes, conseils généraux et régionaux, hôpitaux...).

Le FIPHFP intervient sur l'ensemble du territoire en versant aux employeurs publics des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité des lieux de travail. Apporteur de solutions innovantes, il déploie également des partenariats pour permettre à tous les employeurs publics de remplir l'obligation légale de 6% d'agents handicapés dans leurs services.

Le comité national du FIPHFP est présidé par André Montané, vice-président du Conseil général d'Ariège. Le FIPHFP, établissement public national, est dirigé par Jean-Charles Watiez et placé sous la tutelle de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, du ministre de l'Intérieur, de la ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, du ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, et de la ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion. Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

Plus d'informations sur www.fiphfp.fr